

Véronique Baudère
18 rue des Chênes
91540 Mennecey
France

34

Mennecey, le 28/09/92

A l'attention de Sr Patricio Aylwin Azocar,
Président de la République.

RECEVÉ DE
LE 03/10/92
N° 92/28581
A: 03/DIC 92
LAA
CBE
DLO
MZO

Monsieur le Président,

J'ai appris par l'association AMNESTY INTERNATIONAL, l'exécution extrajudiciaire de Monsieur Nelson Wladimiro Curinir Lincoqueo en 1973.

Je me félicite de l'enquête menée et j'espère que la vérité sera connue et que les meurtriers seront jugés.

Je tiens à attirer votre attention sur le fait que la loi d'amnistie de 1978 constitue un obstacle à l'éclaircissement des cas de violations des droits de l'homme commises par le passé.

C'est pourquoi je vous demande d'abroger cette loi.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Véronique Baudère.

Baudère